SENTINELLES DE LA NATURE

GRATUIT

MERCREDI 8 JUIN
MAIRIE D'AUTRY-ISSARDS
LE BOURG
AUTRY-ISSARDS
(03210)

Journée de formation

DEVENIR

SENTINELLES DU BOCAGE

SENTINELLES DU BOCAGE

Appelées aussi « haies champêtres », les haies bocagères se définissent par la présence d'une unité linéaire de végétation ligneuse composée de plusieurs essences d'arbres et d'arbustes disposées en strates. À leur origine, elles servaient à délimiter les parcelles agricoles et produire du bois de chauffage et bois d'œuvre. Au cours des 50 dernières années, les changements ruraux et agricoles ont conduit à leur destruction.

Rendant de nombreux services comme l'épuration et la rétention des eaux pluviales, réservoirs de biodiversité et brise-vent, régulatrices de chaleur au cœur du dérèglement climatique… nous devons impérativement les préserver.

Bien que des initiatives locales existent pour replanter ces milieux et faire changer les mentalités, force est de constater que les haies bocagères continuent à faire l'objet régulièrement d'une mauvaise gestion, voire de destruction partielle ou totale par coupe drastique, abattage et utilisation de produits phytosanitaires.
Il existe pourtant des solutions concrètes pour mieux les préserver mais nous n'y arriverons qu'avec le soutien et l'aide de nos bénévoles et nos sentinelles de la nature.

Vous vous sentez démunis face à la destruction de haies bocagères dont vous connaissiez pourtant l'existence mais dont vous ignorez les éléments qui la caractérisaient ou simplement son statut juridique ; vous ne savez pas non plus que cette haie a déjà fait l'objet d'une reconnaissance.

Pour y remédier et contribuer à la préservation des haies bocagères, devenez « sentinelle du bocage ».

Qu'est-ce-que la campagne « Sentinelles du bocage » ?

« Sentinelles du bocage » est une campagne de mobilisation citoyenne initiée par FNE AURA en Auvergne Rhône-Alpes. Elle s'inscrit et se décline dans le cadre de la campagne « sentinelles de la nature » visant en priorité à signaler et traiter les atteintes à l'environnement. FNE Allier est chargée de relayer cette campagne sur son territoire.

Sa finalité est le maintien et la préservation des haies bocagères.

La sentinelle du bocage, accompagnée et encadrée par un référent départemental de FNE Allier, aura pour mission (à son rythme et selon ses disponibilités) de :

- identifier et évaluer les haies (qui n'ont pas déjà été évaluées) les plus remarquables ou à fort potentiel et qui nécessiteront au mieux d'être protégées, sinon d'être préservées et valorisées auprès des collectivités et propriétaires des parcelles concernées ;
- quand c'est nécessaire et opportun, signaler les atteintes commises aux haies bocagères dont la possibilité de sanction et/ou réparation est certaine ou quasi certaine.

Vous souhaitez participer à cette campagne et devenir une Sentinelle du bocage ? On vous explique tout !

Lors de cette journée de formation, nous vous donnerons toutes les cartes en main et expliquerons comment devenir sentinelle du bocage :

- nous vous fournirons et expliquerons les outils mis à disposition
- vous serez formé pour savoir identifier et évaluer les haies bocagères les plus remarquables ou à fort potentiel
- vous saurez également comment et dans quel cas signaler une atteinte à une haie bocagère

PROGRAMME

9:00 - 9:30

Accueil

9:30 - 9:45

Introduction
Représentant FNE 03
Présentation de la journée
Tristan RICHARD, coordinateur régional et référent départemental dans l'Allier

9:45-11:15

Présentation de la campagne Sentinelles du bocage :

- Pourquoi cette campagne sentinelle ? sa finalité et ses objectifs
- Présentation des outils de la campagne
- Présentation du protocole d'actions

Tristan Richard, coordinateur régional de la campagne et référent pour la Loire, l'Allier et le Puy-de-Dôme (FNE 42)

Pause de 10 minutes

11:25-12:30

Qu'est-ce qu'une haie bocagère ? Quelles sont ses fonctions ? Explication des critères de la grille d'appréciation ? Comment distinguer un arrachage, d'une coupe à blanc ou d'une simple coupe ?
Laurence Vialard, technicien bocage (Mission haie)

12:30-13:30

Pause déjeuner - Repas tiré du sac

13:30-16:00

Sortie terrain (à proximité de la salle) (prévoir tenue et chaussures adaptées)

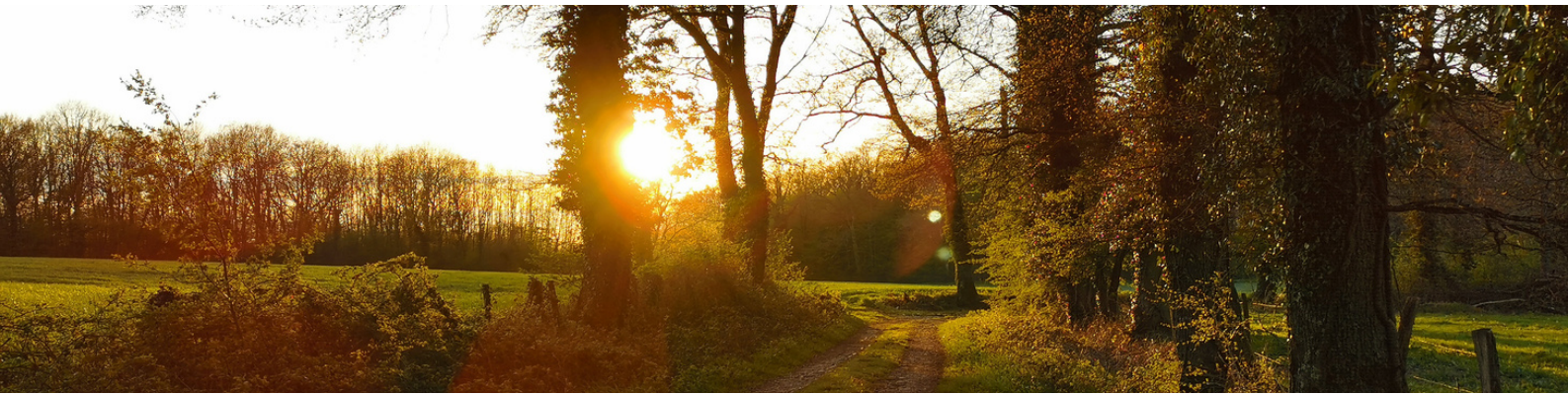

POINT DE RENDEZ-VOUS

MERCREDI 8 JUIN
MAIRIE D'AUTRY-ISSARDS
LE BOURG
AUTRY-ISSARDS
(03210)

INSCRIPTION

Inscription obligatoire avant le 07 Juin 2022

Inscription à l'adresse : michellepetit03@orange.fr

Partenaires

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT AUVERGNE-RHONE-ALPES

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT ALLIER

Mission Haies
Union des Forêts et des Haies
Auvergne Rhône Alpes

Partenaire financier

agence de l'eau Loire-Bretagne
Établissement public du ministère chargé du développement durable